



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

samedi 4 avril 2015

La RATP, dans un souci d'apaisement, et compte tenu de la situation humanitaire dramatique vécue par les minorités chrétiennes d'Orient dans les circonstances actuelles, a décidé d'offrir la possibilité de procéder à une nouvelle campagne d'affichage en mentionnant qu'elle est faite au profit de l'association L'Œuvre d'Orient, sans attendre le résultat du référé qui doit trancher la question de principe la semaine prochaine.

Rappelons que la campagne annonçant ce concert et affichant les Prêtres, acteurs de ce concert, a bien été apposée du 24 au 30 mars 2015, en 250 exemplaires, dans les espaces publicitaires de la RATP gérés par Métrobus. Seule la mention de la destination de la recette de ce concert avait été supprimée, conformément aux règles en vigueur.

Néanmoins, ce dossier montre les difficultés croissantes d'appliquer les règles de neutralité et de laïcité au sein des espaces publicitaires de la RATP.

Dans ces conditions, la RATP a décidé de mettre en place une instance de réflexion composée de personnalités incontestables afin d'évaluer et de préciser les principes qui doivent présider à l'affichage dans les espaces publics de la RATP.

SERVICE DE PRESSE RATP
